



RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL 2021

<https://eiopa.europa.eu/>



eiopa

European Insurance and
Occupational Pensions Authority

Cover photo: © AdobeStock; pages 6 and 7: © EIOPA; all other pictures: © AdobeStock

PDF ISBN 978-92-9473-472-3 doi:10.2854/428118 EI-07-22-779-FR-N

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2022

© EIOPA, 2022

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

PETRA HIELKEMA



AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce bilan des activités de l'EIOPA en 2021.

Une fois encore, la pandémie a tenu le devant de la scène en 2021, avec en toile de fond l'optimisme suscité par les vaccins et le pessimisme alimenté par les variants du virus. Les secteurs de l'assurance et des pensions professionnelles ayant relativement bien résisté à la pandémie, l'accent a été porté sur le soutien à la reprise et le suivi des effets durables de la crise, notamment l'inflation.

La protection des consommateurs est une priorité pour l'EIOPA et, dans ce domaine, l'Autorité a répondu aux préoccupations relatives à certains produits en unités de compte avec la mise en place d'un cadre visant à aborder la question du rapport coûts-avantages. Pour de nombreux épargnants, les produits en unités de compte peuvent jouer un rôle important. Ce cadre permettra donc de s'assurer que les produits sont développés, commercialisés et vendus en tenant compte des besoins des consommateurs, mais aussi que les consommateurs ont accès à des conseils et des informations appropriés pour les aider à prendre des décisions éclairées lors de la souscription de produits.

L'EIOPA a utilisé ses outils pour se coordonner avec les autorités nationales afin d'agir dans les domaines où des manquements aux règles de conduite ont été décelés dans le cadre des activités transfrontalières. Il est clair aujourd'hui que, pour réduire les préjudices causés aux consommateurs, il pourrait être nécessaire de revoir les pouvoirs conférés à l'EIOPA dans ce domaine.

En ce qui concerne les pensions, l'EIOPA s'est félicitée de l'entrée en vigueur du règlement relatif à un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP), et de nouvelles mesures ont été prises pour combler les lacunes en matière de pensions suite à la formulation de deux conseils à la Commission européenne dans le domaine des pensions (l'un sur les tableaux de bord et l'autre sur les systèmes de suivi).

Les domaines de la finance durable et de la numérisation ont continué à dominer l'agenda de l'EIOPA, des autorités nationales et des acteurs de l'assurance et des pensions professionnelles. Dans ces deux domaines, l'EIOPA est restée concentrée sur le soutien aux secteurs et aux acteurs de la surveillance afin de gérer la transition vers l'économie verte et numérique.

Une réglementation adaptée constitue la pierre angulaire de la mise en place d'une surveillance efficace, et, à ce titre, l'EIOPA a largement salué les propositions de la Commission européenne sur la révision de Solvabilité II et continue aujourd'hui de soutenir le processus de révision.

Pour ce qui est de l'avenir, l'incertitude demeure, en raison, notamment, de l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. L'EIOPA, comme toutes les institutions européennes, est solidaire de l'Ukraine et se tient aux côtés du peuple ukrainien. Bien que l'impact direct de l'invasion sur les secteurs de l'assurance et des pensions professionnelles soit faible, l'EIOPA continuera de surveiller la situation de près afin de déceler d'éventuels effets sur la stabilité du secteur de l'assurance et des pensions en Europe. L'EIOPA sera également très attentive aux effets des hausses rapides du coût de la vie.

Pour mener à bien son mandat ambitieux, l'EIOPA a besoin d'un personnel compétent et dynamique. À cet égard, j'ai hâte de prendre ma part au développement d'une organisation diversifiée et inclusive qui permette à tous les membres du personnel de réaliser leur plein potentiel. Ainsi, nous serons capables, en tant qu'organisation, de continuer d'aider le secteur à s'adapter aux défis de demain.

Sur une note plus personnelle, lorsque j'ai pris mes fonctions de présidente en septembre 2021, j'ai été accueillie par un personnel engagé, compétent et enthousiaste, ce qui m'a beaucoup aidé les premiers jours. Je suis également très reconnaissante du soutien apporté par mes collègues du conseil d'administration et par mes homologues au sein des autorités européennes de surveillance, et je me réjouis à la perspective d'un avenir de coopération fructueuse et de réussite commune.

Je voudrais adresser un remerciement particulier à Gabriel Bernardino, dont le mandat de président a pris fin le 28 février 2021. Au cours de son mandat, il a placé l'EIOPA au cœur de la surveillance des assurances et des pensions en Europe, et je me réjouis de poursuivre son action en m'appuyant sur ses nombreuses réalisations. Je remercie aussi tout particulièrement Peter Braumüller pour avoir admirablement exercé son rôle de vice-président et pour avoir piloté l'organisation après le départ de Gabriel.

L'assurance et les pensions professionnelles continuent de jouer un rôle essentiel dans la vie de chaque citoyen en Europe, et à cet égard, l'EIOPA prendra toute sa place dans le développement et la croissance de secteurs qui soutiennent les citoyens et la société dans son ensemble.

FAUSTO PARENTE



AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'année 2021 a, elle aussi, été marquée par l'incertitude. Nous avons débuté l'année en télétravaillant. La pandémie a continué à influencer nos objectifs stratégiques et nous sommes restés concentrés sur son impact sur les secteurs de l'assurance et des pensions, dans le but de garantir la stabilité et de soutenir la reprise économique.

L'EIOPA a pu mettre en œuvre son programme de travail pour l'année 2021, dépassant même l'objectif fixé pour la plupart des indicateurs clés de performance.

Nous avons poursuivi notre stratégie de gains d'efficacité, qui s'articule autour de quatre éléments:

- la planification et la hiérarchisation des ressources;
- la stratégie en matière de données et de TIC et les solutions numériques;
- la révision des processus métier, l'optimisation des services et l'exploitation des services partagés; et, enfin, la gestion intégrée des talents.

L'EIOPA s'est développée en tant qu'organisation et a accueilli de nouveaux collaborateurs, portant le nombre total des effectifs (y compris les experts nationaux détachés) à 193 à la fin de 2021, contre 185 à la fin de l'année précédente. De plus, le pourcentage du personnel affecté aux activités principales a encore augmenté.

Tout au long de l'année, l'Autorité a utilisé les ressources de manière efficace et responsable. Le budget de fonctionnement en 2019 se montait à 32,9 millions d'euros et, au cours de l'exercice, le taux d'exécution du budget s'élevait à 99,44 % pour les engagements et à 81,18 % pour les paiements effectués.

L'EIOPA s'engage à améliorer ses performances environnementales et à diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement. En 2021, nous avons œuvré à la mise en place du système de management environnemental et d'audit (EMAS). Le présent rapport comporte une déclaration sur le management environnementale.

En raison de l'évolution constante de la pandémie de COVID-19, le personnel a dû de nouveau télétravailler pendant une bonne partie de l'année, ce qui a été rendu possible par les solutions et ressources informatiques mises à la disposition du personnel. Nous avons néanmoins continué à adapter notre espace de travail à un environnement professionnel hybride et à investir dans la technologie pour garantir des conditions de travail parfaites à nos collègues, qui ont été invités à revenir sur le lieu de travail, sur une base volontaire dans un premier temps. La santé et la sécurité du personnel ont été une priorité constante, et les gestes barrières ont été maintenus jusque dans les premiers mois de 2022.

Si la priorité accordée au télétravail reflète l'impact continu de la pandémie, elle traduit également une véritable normalisation du travail hybride. Au fur et à mesure que le risque de pandémie a reculé, nous avons en effet continué à inviter nos collaborateurs à retourner au bureau pendant un certain nombre de jours par semaine. En même temps, nous sommes conscients du fait que, pour rester attractif en tant qu'employeur et être en mesure d'obtenir le personnel qualifié dont nous avons besoin pour atteindre nos objectifs, il nous faudra accorder une attention toute particulière aux conditions de travail, notamment en ce qui concerne les modalités de travail hybride.

Comme lors des années précédentes, nous avons bénéficié d'une étroite coopération avec nos homologues des autorités nationales compétentes et d'une relation fructueuse avec les membres de notre conseil d'administration et le conseil des autorités de surveillance.

Nous avons également continué à solliciter la contribution d'un large éventail de parties prenantes afin d'éclairer nos travaux, en particulier par l'intermédiaire de nos groupes de parties intéressées, ainsi que par des consultations et des événements.

À cette occasion, je tiens à adresser mes remerciements personnels à notre ancien président, Gabriel Bernardino, qui a dirigé l'organisation pendant 10 ans, ainsi qu'à Peter Braumüller, qui l'a soutenue en sa qualité de vice-président pendant toute la période de transition, avant que Petra Hielkema ne prenne ses fonctions.

Je tiens également à remercier le personnel, les membres de notre conseil des autorités de surveillance et mes homologues au sein des autres autorités européennes de surveillance et des agences de l'UE pour leur travail acharné, leur engagement sans faille et leur coopération fructueuse. En travaillant ensemble, nous pourrions continuer à nous assurer que nous faisons la différence pour les personnes, les entreprises et les économies de toute l'Europe.

SYNTHÈSE

Tout au long de l'année 2021, l'EIOPA a continué à jouer un rôle essentiel dans la surveillance des assurances et des pensions en Europe, en travaillant en étroite collaboration avec les autorités nationales de surveillance, les institutions européennes et d'autres parties prenantes, afin de réaliser les objectifs stratégiques fixés dans son programme de travail annuel.

L'année 2021 est restée marquée par la pandémie de COVID-19, qui a eu des répercussions sur les activités principales de l'EIOPA et sur les mesures organisationnelles mises en place concernant le personnel, les visiteurs et les membres du conseil d'administration de l'EIOPA. En 2021, l'EIOPA a présenté un programme de travail annuel exigeant qui comprenait des travaux déprogrammés en 2020 en raison de l'impact de la COVID-19 sur l'activité.

En septembre 2021, Petra Hielkema a été nommée présidente de l'EIOPA pour un mandat de cinq ans.

POURSUIVRE LA SURVEILLANCE ET LA RÉGLEMENTATION DES RÈGLES DE CONDUITE

En vertu de son règlement, l'EIOPA est chargée de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la transparence, de la simplicité et de l'équité dans l'ensemble du marché intérieur. Pour y parvenir, il est essentiel de mettre en place un cadre réglementaire solide. Dans ce contexte, l'EIOPA a élaboré des normes techniques, en collaboration avec les autres autorités européennes de surveillance:

qui visent à lutter contre l'«écoblanchiment» des produits financiers en définissant, dans le cadre du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et du règlement établissant une taxinomie (TR), les modalités de publication par les entités financières de l'incidence de leurs décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, ainsi que les modalités de publication des informations en matière de durabilité dans l'information sur les produits fournie aux investisseurs finaux;

qui visent à rendre le document d'informations clés (DIC) des PRIIP plus attrayant et plus accessible pour les investisseurs de détail, en apportant des améliorations ciblées destinées à répondre à un certain nombre de questions réglementaires clés identifiées en rapport avec le contenu du DIC; et

au cours de l'année, l'EIOPA a considérablement renforcé son travail de surveillance des règles de conduite en utilisant ses pouvoirs d'intervention sur les produits et divers outils de surveillance et de contrôle. Dans ce cadre, elle a notamment mené un travail continu de surveillance des tendances de consommation et des marchés, en particulier des tendances émergentes, et a effectué des visites auprès des autorités nationales compétentes (ANC) et des parties de pays tiers, avec lesquelles elle entretient un dialogue actif. En 2021, l'EIOPA a également lancé une consultation sur la création d'un cadre visant à traiter la question des risques liés au rapport coûts-avantages sur le marché européen des produits en unités de compte, consultation dont elle a, depuis, publié les résultats.

L'EIOPA a continué à travailler sur les cas transfrontaliers susceptibles de porter préjudice aux consommateurs, en mettant en place des plateformes de coopération transfrontalière et en utilisant les outils dont elle dispose pour coordonner la mise en œuvre d'actions de surveillance appropriées par les ANC. À la mi-2021, l'EIOPA a adressé une recommandation individuelle à une ANC, l'invitant à prendre des mesures de surveillance à l'encontre d'une entreprise exerçant des activités transfrontalières dans plusieurs États membres. Au cours du second semestre de 2021, l'EIOPA a constaté que cette recommandation n'avait pas été suivie d'effets. Ce cas, parmi d'autres, met en évidence le risque croissant que les activités transfrontalières deviennent un problème pour les consommateurs, si la surveillance du pays d'origine/d'accueil n'est pas efficace et dûment coordonnée.

Il souligne également les limites des outils de l'EIOPA à cet égard. Enfin, l'EIOPA a également reçu sa première demande d'ouverture d'une enquête sur des préoccupations spécifiques liées à la surveillance des groupes dans un État membre donné. Cette enquête est toujours en cours.

MENER LA CONVERGENCE VERS UNE SURVEILLANCE PRUDENTIELLE DE QUALITÉ

L'adoption d'une approche européenne commune en matière de surveillance s'inscrit au cœur de la mission de l'EIOPA. En 2021, l'EIOPA a publié les critères d'indépendance des autorités de surveillance, dont le respect est essentiel pour garantir la légitimité et la crédibilité du processus de surveillance. L'EIOPA a publié plusieurs outils destinés à faciliter la convergence en matière de surveillance dans des domaines comme l'utilisation de techniques d'atténuation des risques, les pratiques de surveillance et les attentes en cas de non-respect du capital de solvabilité requis ou de l'ORSA dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'EIOPA a continué à publier un certain nombre de rapports portant sur différents aspects de Solvabilité II et a proposé des modifications aux obligations de déclaration des documents de surveillance et de publicité. En outre, en 2021, l'EIOPA a publié un rapport sur sa proposition relative à la mise en œuvre des transitions de TIO en vue d'accroître la robustesse et la fiabilité des indices de référence financiers.

L'EIOPA continue de jouer un rôle international clé dans le cadre de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) et a entretenu des contacts et un dialogue réguliers avec les principales juridictions de pays tiers.

En ce qui concerne les pensions, l'EIOPA a émis des avis sur la gestion des risques liés aux pensions à cotisations définies et sur les coûts et charges des IRP, et elle a fourni des conseils à la Commission européenne sur les services de suivi des pensions et les tableaux de bord.

En 2021, l'EIOPA a poursuivi le programme BI 2.0, qui consiste à transformer l'Autorité en une organisation numérique axée sur les utilisateurs et pilotée par les données, également dans son rôle de régulateur et de facilitateur, et elle a continué à fournir des analyses et des rapports de données pertinents aux ANC. L'EIOPA a continué à améliorer son cadre d'intelligence économique et d'analyse des données tout en tirant parti des nouvelles évolutions technologiques et des opportunités qu'elles présentent, ce qui a permis le partage de connaissances et d'expériences entre l'Autorité et les ANC.

Enfin, l'objectif de l'EIOPA d'assurer un niveau de surveillance élevé, efficace et cohérent à travers l'Europe, garantissant ainsi un niveau similaire de protection des preneurs d'assurance et des bénéficiaires dans toutes les

juridictions, a été favorisé en enrichissant le manuel de surveillance de l'Autorité et en proposant des formations aux superviseurs. En outre, l'EIOPA a mené des examens par les pairs concernant l'externalisation et une évaluation de suivi des fonctions clés.

L'EIOPA a continué à travailler avec les autorités nationales de surveillance pour promouvoir des conditions de concurrence équitables en participant à des collèges de superviseurs, à des inspections sur site, à des plateformes de coopération et à des engagements bilatéraux, et en fournissant assistance technique, formations et recommandations. En ce qui concerne l'utilisation de modèles internes, l'EIOPA a élaboré des études comparatives portant sur des domaines prioritaires liés aux modèles internes, y compris des rapports publics.

RENFORCEMENT DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE DES SECTEURS DE L'ASSURANCE ET DES PENSIONS PROFESSIONNELLES

L'EIOPA a continué à relever les tendances, les risques potentiels et les vulnérabilités qui pourraient avoir un effet négatif sur les secteurs de l'assurance et des pensions en Europe. Dans le cadre de ces travaux, tout au long de l'année écoulée, l'EIOPA a publié des statistiques en matière d'assurances et de pensions professionnelles, y compris le tableau de bord des risques une fois par trimestre et le rapport sur la stabilité financière deux fois par an. En outre, l'EIOPA a élaboré un cadre européen d'évaluation du risque systémique (SRAF) pour permettre à l'Autorité et à ses membres de formuler leur propre avis sur les tendances et les évolutions du marché européen de l'assurance et sur les risques systémiques potentiels, et pour les aider à préparer les discussions collectives de l'AICA.

En 2021, l'EIOPA a également réalisé un test de résistance axé sur un scénario de COVID-19 prolongé dans un environnement de taux d'intérêt «plus bas pour plus longtemps». Malgré les graves implications économiques et financières de la pandémie de COVID-19, le secteur européen de l'assurance a abordé le test de résistance avec un fort niveau de capitalisation. Ce solide coussin a permis aux participants d'absorber le choc du scénario défavorable. Les conclusions ont également montré que les principales vulnérabilités du secteur proviennent des chocs du marché, et que le secteur de l'assurance est outillé pour faire face aux effets négatifs sur le marché

et l'économie. Les mesures de garantie à long terme ont également permis d'absorber une partie des chocs graves mais plausibles. Le test de résistance a cependant également révélé qu'un pan entier du marché dépend encore fortement des mesures transitoires. La position de liquidité des participants n'a pas révélé de vulnérabilités.

THÈMES TRANSVERSAUX

L'EIOPA a poursuivi ses travaux dans le domaine de la finance durable. Les travaux de l'EIOPA, qui ont porté sur la question-clé des risques liés au changement climatique pour le secteur de l'assurance, ont continué à encourager les assureurs à jouer leur rôle de facilitateur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. L'EIOPA a continué à prêter la plus grande attention à l'écart de protection en assurance, qui mesure la différence entre les montants assurés et les pertes économiques potentielles. L'Autorité a proposé des étapes méthodologiques soutenant la nécessité de mettre en place une approche visant à réévaluer et à recalibrer régulièrement les paramètres du module de risque de catastrophe naturelle de la formule standard de Solvabilité II. Le personnel de l'EIOPA et de la BCE a publié un article thématique dans le rapport de stabilité financière de l'EIOPA sur le changement climatique, les catastrophes et les avantages macroéconomiques de l'assurance. De plus, l'EIOPA a publié un document sur les mesures visant à améliorer l'assurabilité du risque d'interruption des activités à la lumière des pandémies et a soumis à la Commission européenne son avis technique sur les indicateurs clés de performance au titre du règlement sur la taxinomie. Plus largement, l'EIOPA a soutenu le programme de la Commission européenne en matière de finance durable.

L'EIOPA continue à surveiller de près l'utilisation croissante des données et la numérisation afin d'identifier les moyens de mieux protéger les consommateurs sans nuire à l'innovation. En ce qui concerne la résilience numérique, l'EIOPA a adopté et mis en œuvre des lignes directrices sur la sécurité et la gouvernance des technologies de l'information et de la communication (TIC) et s'est attelée à la préparation des travaux techniques nécessaires à la proposition législative relative à la loi sur la résilience opérationnelle numérique (DORA). L'EIOPA a publié sa stratégie de transformation numérique visant à assurer une approche systématique, équilibrée et globale de la transformation technologique et de la surveillance des marchés européens de l'assurance et des pensions, qui est actuellement en cours. En collaboration avec les autres AES, elle a travaillé sur le rapport final en réponse à l'appel à avis de la Commission européenne sur la finance numérique et les questions connexes.

L'EIOPA a poursuivi le dialogue engagé avec le groupe consultatif d'experts sur l'éthique numérique dans l'assurance et a présidé le Forum européen des facilitateurs de l'innovation (EFIF).

EXÉCUTION EFFICACE ET EFFICIENTE DU MANDAT

En 2021, dans un contexte de télétravail prolongé lié à la COVID-19, l'EIOPA a continué à fonctionner comme une organisation efficace et efficiente, tout en cherchant à améliorer davantage les procédures administratives. Dans le domaine de la diversité et de l'inclusion, l'EIOPA a adopté une stratégie en faveur de la diversité et de l'inclusion ainsi qu'un plan d'action détaillé soutenant sa vision de s'imposer comme une autorité de surveillance crédible dont la mission va bien au-delà de la garantie du respect des règles de non-discrimination et d'égalité.

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante:

https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

— par téléphone:

- o via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- o au numéro de standard suivant: +32 22999696;

— par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante:

<http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

**EUROPEAN INSURANCE AND
OCCUPATIONAL PENSIONS AUTHORITY**

Westhafenplatz 1,
60327 Frankfurt am Main, Germany



Office des publications
de l'Union européenne